

N/REF : 26/03/2025 17H41 C:000053 I:00269
V/REF : AC/C15935
V/Email reçu le Mercredi 26/03/2025 à 17H41

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. STK
IMMEUBLE : LE STOCKHOLM -STK
2-3, SQUARE DE STOCKHOLM
5, RUE DE SUEDE
35000 RENNES

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché : 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 2 STOCKHOLM - MME DOS SANTOS 06 35 51 85 25
LOGEMENT N° 007634, PORTE N°144, 14° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : RADIATEURS SALON ET CHAMBRE FROIDS / PURGE IMPOSSIBLE CAR PIECE
ENDOMMAGÉ
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 30/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : PURGEUR EN MAUVAIS ÉTAT
PURGE EFFECTUÉE SUR 5 RADIATEURS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 06/05/25 à 15H42 Mme A. CATALDI

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 30/04, POUVEZ-VOUS NOUS DIRE SI UNE
COUPURE ET UNE VIDANGE EST PREVUE SUR LES COLONNES DE CHAUFFAGE? LES 5
PURGEURS SONT EN MAUVAISE ÉTAT, IL SERAIT NÉCESSAIRE DE LES REMPLACER.
DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE VOTRE PART.

0104: MSG REP
2703: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	2	50,00	100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	20,00	20,00
TOTAL H.T.				120,00
T.V.A. a 10,00%				12,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>132,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.